Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 16 (1924)

Heft: 3

Register: Situation du chômage à fin janvier 1924

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mentionnées s'entendent en poids net; quelques marchandises sont indiquées par pièces, les boissons par hectolitres. Le nombre des quintaux de marchandises passa en 1923 de 51,693,736 à 65,602,715; le nombre de pièces de 112,279 à 187,829 et le nombre des hectolitres de 1,196,340 diminua à 1,148,256. La valeur totale des marchandises importées passa de 1,914,465,119 francs à 2,242,092,302 francs.

L'augmentation des importations se fait remarquer dans presque toutes les positions du tarif douanier. Elle est particulièrement marquée dans l'alimentation et les boissons, animaux, matières animales et engrais, semis, plantes, bois, coton, laine, céramique, verre, métaux, produits chimiques. Par contre, l'importation des fruits, légumes, comestibles, boissons, machines et montres a légèrement diminué.

2. Exportations. Les exportations accusent une légère diminution sur les quantités mesurées au poids et par hectolitres par rapport à l'année précédente; par contre, une augmentation réjouissante est constatée sur les quantités par pièces; elle est due surtout à l'horlogerie. Il a été exporté, marchandises en poids: 7,187,268 quintaux (en 1922: 7,432,908 quintaux); plus 2775 hectolitres (en 1922: 2938 hectolitres). Les marchandises mesurées par pièces augmentèrent de 10,168,440 pièces en 1922 à 14,381,820 en 1923. La valeur totale des marchandises exportées en 1922 se montait à 1,761,573,833 francs; en 1923, elle fut de 1,760,204,638 francs.

Si nous considérons les positions isolément, nous remarquons ce qui suit: L'exportation des denrées alimentaires et boissons est restée assez stable, à l'exception de l'exportation des fruits et légumes, qui diminua considérablement. L'exportation des engrais a beaucoup augmenté (de 143,584 quintaux à 254,760 quintaux). L'exportation des plantes a aussi passablement diminué, ainsi que les semis et le bois; par contre, l'exportation du papier et produits d'arts graphiques est restée stable. Les produits du textile n'ont pas non plus subi de grands changements; tandis que le coton diminuait légèrement, les soieries et la laine augmentaient quelque peu. Les matières minérales, comme le verre, les pierres, la céramique, ont des chiffres plus élevés. Dans les métaux, le fer a diminué, tandis que le plomb et l'aluminum ont augmenté. L'exportation de l'horlogerie a considérablement augmenté de 10,152,844 à 14,367,579 pièces.

Pour juger les changements des chiffres d'exportation sur l'année précédente, il faut considérer que dans le dernier trimestre les quantités exportées sont de beaucoup supérieures à la période correspondante de l'année précédente. L'amélioration s'est d'ailleurs maintenue au début de 1924.

Durant la campagne pour l'article 41, on chercha à gagner l'électeur pour la revision, en l'effrayant au sujet du bilan passif de la balance commerciale. Or, tout en constatant que d'autres pays économiquement très développés possèdent également une balance commerciale passive, il y a lieu de considérer que la Suisse réalise des recettes qui ne figurent pas dans la balance commerciale. C'est ainsi que l'industrie des étrangers procure à la Suisse une recette de 200 millions annuellement; à cela s'ajoutent les capitaux suisses importants placés dans des entreprises à l'étranger. En tout cas, il est erroné de vouloir tirer des conclusions sur la situation économique de la population d'un pays en ne la basant que sur sa balance commerciale.

Dans les fédérations syndicales suisses

Lock-out des ouvriers de la Maison Trümpeler & fils à Oberuster. La Maison Trümpeler & fils a tenté d'aggraver la situation de ses ouvriers au moyen d'un procédé spécial. Elle leur promit une augmentation de 5 % de leur salaire s'ils acceptaient les conditions suivantes:

1. Compenser toute perte de temps ou de production; 2. se contenter des vacances actuelles durant deux ans (elles ne sont accordées qu'après 15 ans de service); si la revision de l'article 41 était repoussée, continuer à travailler 52 heures, et cela tant que le Conseil fédéral en donnera l'autorisation.

Les ouvriers refusèrent ces propositions. Ils ne voulurent pas aliéner leur libre-arbitre pour un ou deux francs d'augmentation de salaire par semaine. Ils maintinrent fermement les 48 heures tout en se déclarant favorables au travail par équipes, afin de faciliter l'exécution du travail. Là-dessus, la Maison prononça le lockout le 25 janvier. Et, comme cela ne lui suffisait pas, elle résilia également les locations de ses ouvriers. La classe ouvrière poursuit une lutte défensive. La Maison Trümpeler & fils est rigoureusement mise à l'interdit. Aucun ouvrier ne voudra trahir ces collègues!



Situation du chômage à fin janvier 1924

Industries	Chô	Chômeurs	
	totaux	partiels	Secourus
	6		
Alimentation et boissons		662	97
Vêtement et cuir	. 665	969	40
Bâtiment et peinture .	5,909	132	178
Bois et verre	517	5	31
Textile	2,381	6,174	920
Arts graphiques et papier		11	65
Métallurgie, électricité	3,159	2,922	822
Horlogerie, bijouterie .	1,131	415	693
Commerce	1,620	21	456
Hôtels, cafés, pensions	990	-	_
Autres professions	3,127	889	154
Personnel sans connaiss. p	rof. 7,921	461	1,490
Total pour la Sui	sse 28,480	12,661	4,946
Total décembre 1923 .	. 26,873	12,800	4,414
» octobre 1923 .	. 24,013	14,662	3,397
» août 1923 .	. 22,554	13,507	3,655
» juin 1923 .	. 25,583	13,585	4,979
» mai 1923 .	. 30,288	15,640	7,900
» avril 1923 .	35,512		11,015
» février 1923 .	. 52,734	21,791	21,856
» décembre 1922 .	. 53,463	20,429	21,420
» octobre 1922.	. 48,218	21,585	16,581
» août 1922 .	51,789	25,538	16,467
» juin 1922 .	59,456	30,629	23,242
» avril 1922 .	81,868	39,249	41,013
» février 1922 .	. 99,541	46,701	56,057
» décembre 1921 .	88,967	53,970	47,367
» octobre 1921 .	74,238	59,835	39,072
» août 1921 .	63,182	74,309	33,782
» juin 1921 .	54,650	80,037	31,276
» avril 1921 .	47,949	95,374	27,280
» février 1921 .	41,549		20,098
» décembre 1920 .	17,623	47,636	6,045